

Questionnaire des Cyclovallées du Couserans sur la politique cyclable envisagée par les listes candidates aux élections municipales de Saint-Girons

L'association des Cyclovallées du Couserans a pour objectif de promouvoir l'utilisation du vélo au quotidien, c'est à dire pour aller au travail, pour se rendre à l'école, faire ses courses ou pour des sorties entre amis. Pour cela, l'association développe différentes actions :

- des ateliers d'auto-réparation afin que chacun.e soit en mesure d'assurer l'entretien de son vélo et de faire les réparations de base
- une sensibilisation à l'utilisation du vélo auprès des jeunes et de la population du territoire en organisant des ateliers en milieu scolaire ou des sorties familiales
- un plaidoyer pour promouvoir auprès des élu.es et des citoyen.nes l'utilisation du vélo au quotidien. Trois balades 'cyclo-politiques' ont été organisées dans ce cadre à l'automne pour constater les besoins d'aménagements cyclables dans le Couserans.

A l'approche des élections municipales, nous envoyons à toutes les listes candidates sur les communes du Saint-Gironnais et périphériques un questionnaire pour recueillir vos engagements pour les cyclistes du quotidien si vous êtes élus lors des élections de mars 2026. Vous trouverez ce questionnaire à la suite de ce document, avec des éléments de la charte vélo de la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB). Nous vous invitons à nous le retourner par email (cyclovallées@protonmail.com) ou par courrier à notre adresse à Saint-Girons. Vous pouvez également vous engager en signant la charte en ligne de la FUB en suivant [ce lien](#).

Dans les deux cas, nous attirons votre attention sur le fait que **nous partagerons publiquement les informations que vous nous envoyez** (sur notre site, dans des émissions sur Radio Couserans, des articles dans la Dépêche et des réunions publiques).

Nous vous remercions par avance pour votre réponse et votre engagement pour qu'adultes et enfants puissent pédaler en sécurité dans le Couserans. Nous restons à votre disposition pour toute question au 07 44 86 00 01

La commission plaidoyer des Cyclovallées du Couserans

<https://cyclovallées-du-couserans.org/>

Cyclovallées du Couserans

3 square Balagué

09200 Saint-Girons

NOM DE LA LISTE : SAINT-GIRONS AU COEUR

Nom de la personne représentante de la liste : VIDAL Claude

Signature :

Fait à Saint-Girons, le 5 Mars 2024



Repenser le plan de circulation pour apaiser la commune :



Repenser le plan de circulation pour favoriser les trajets à vélo : utiliser les routes secondaires, voies résidentielles et chemins existants pour créer des itinéraires continus, sûrs et agréables. Réduire le transit motorisé, généraliser le 30km/h et faire du 50 km/h l'exception.

Premier pas

Sécuriser un point rouge identifié dans le Baromètre vélo et/ou réutiliser une voie peu circulée pour en faire un itinéraire vélo du quotidien

Option ambitieuse

Refonte complète du plan de circulation en réutilisant les voiries secondaires/peu circulées, 30 km/h généralisé (50 km l'exception) et hiérarchisation des voiries.

Q1 : Prévoyez-vous d'étendre la limitation à 30km/h dans Saint-Girons ? Si oui, dans quelles zones ?

→ Nous pensons étendre le 30km/h dans tout le centre-ville voir au-delà et **aussi de le faire respecter**. Il est difficile à ce stade de vous donner une délimitation précise, car notre méthode de travail est de prendre des décisions (1) après avoir consulté la population et (2) les différents types d'usagers et ceci en toute transparence.

Q2 : Prévoyez-vous des zones de rencontres dans le centre de Saint-Girons (limitation de la vitesse à 20 km/h, priorité aux piétons et cyclistes, aménagements urbains et marquage au sol) ? Si oui, dans quelles parties ?

→ Oui, nous prévoyons des zones de rencontres dans le centre-ville, en particulier lorsque la traversée de certaines voies est dangereuse. Un exemple pourrait être l'avenue François CAMEL entre le square Balagué, la rue des jacobins et le café « Le square » avec sa terrasse de l'autre côté de la rue. Mais la décision ne sera prise qu'à l'issue du même processus exprimé en Q1. Il en sera de même pour toutes les questions suivantes.

Q3 : Soutenez-vous la réalisation d'une piste cyclable entre St-Girons et Castillon ? Si oui de quelle manière ?

→ Cette idée est une bonne idée. La décision dépend cependant de différents acteurs au titre desquels principalement la ComCom et le Département. Saint-Girons participera aux discussions en appuyant l'idée, mais la décision doit être prise dans un cadre plus large.

Q4 : Prévoyez-vous de réaliser d'autres aménagements pour favoriser les mobilités actives ?

→ La rue de la République redeviendra une rue piétonne après avoir étudié avec les commerçants et les usagers un accès particulier pour les livraisons et des événements particuliers comme les déménagements par exemple. Des dispositifs sécurisés pour l'emprunt par les cyclistes de certaines voies seront aussi étudiés.

Mettre en place une rue scolaire :



Fermer la rue devant l'école aux voitures. Cette fermeture peut être temporaire aux heures de rentrée et sortie d'écoles. Sécurise les trajets des enfants, fluidifie la circulation et apaise l'espace public.

Premier pas

Fermer la rue 15 minutes à la rentrée et sortie des classes pendant une phase-test.

Option ambitieuse

Rue scolaire pérenne devant l'école.

Q5 : Prévoyez-vous de poursuivre l'aménagement aux abords de la cité scolaire du Couserans, tel que proposé par une étude réalisée avec la participation des élèves du lycée du Couserans en 2023 ?

→ Oui. L'aménagement aux abords de la cité scolaire du Couserans doit être repensé. L'étude faite avec les élèves sera prise en compte mais sans doute avec d'autres consultations avant toute décision (cf Q1).

Q6 : Êtes-vous favorable à l'organisation d'une journée sans voiture une fois par an dans le centre de Saint-Girons pour montrer les avantages de la baisse du trafic automobile ?

→ C'est une bonne idée, mais si cela est mis en place, il faut le faire avec une communication très large et expliquant bien les règles, les motifs et les avantages de l'opération.

Installer du stationnement vélo aux lieux clés :



Garantir la présence de stationnements vélo abrités et clos aux lieux du quotidiens* pour encourager l'usage quotidien et l'intermodalité. Adapter le type de stationnement en fonction du lieu et de l'usage. Le type de stationnement dépend du lieu d'usage :

– abris fermés et sécurisés : gares, pôles d'intermodalité, zones résidentielles.

– arceaux et stationnement en accès libre : centre-ville, services et équipements publics.

*Lieux du quotidien : zones résidentielles, habitat collectif, sites et espaces publics, gares et pôles d'intermodalité, établissements recevant du public, zones d'activité

Premier pas

Installer 10-20 arceaux éclairés et signalisés sur les lieux stratégiques identifiés dans le Baromètre vélo.

Option ambitieuse

Abris vélo sécurisés devant l'école, le centre-ville, les arrêts de transports en commun. Dédier des places pour les vélos cargos dans ces abris.

Q7 : Prévoyez-vous d'ajouter des nouveaux emplacements de stationnements vélo sur la commune ?

→ Oui, après discussion avec les utilisateurs pour les choix à opérer (Q1).

Q8 : Prévoyez-vous des stationnements vélos abrités au niveau des arrêts de bus de la ligne 452, à proximité des écoles ou des bâtiments publics ?

→ Cette idée mérite une expertise plus approfondie, en particulier liée au coût de l'opération.

Q9 : Soutenez-vous l'initiative des Cyclovallées du Couserans de mise en place de vélo en libre service (« vélos fleuris ») ?

→ L'idée est bonne. L'implication de la mairie dans cette opération reste à expertiser.

Organiser une commission de concertation rassemblant les représentants d'usagers et usagères :



Replacer les besoins des habitant-es au cœur des décisions : créer une commission de concertation (ou comité vélo) réunissant : élu-es, services techniques, associations d'usager-ères et autres acteurs concernés (parents d'élèves, commerçant-es, etc.).

Premier pas

Mettre en place une rencontre trimestrielle avec les associations locales et les conseils de quartier.

Option ambitieuse

– Formaliser une commission vélo avec mandat, calendrier et publication systématique des décisions.
– Associer les usager-ères en amont des travaux (balades exploratoires, ateliers cartographiques).

Q10 : Vous engagez-vous à rencontrer l'association des Cyclovallées du Couserans dans vos six premiers mois de mandat pour mettre en place un programme en faveur de la mobilité des cyclistes du quotidien ?

→ Oui

Q11 : Envisagez-vous de créer une commission mobilités et partage de l'espace public au sein de votre commune, et/ou d'avoir un adjoint ou conseiller municipal dédié à ces questions ?

→ Oui

Porter la voix du vélo auprès des instances supra communales :



Inciter l'intercommunalité et le département à s'engager en faveur du vélo : appuyer un plan de circulation intercommunal, organiser la mise en place du SRAV de manière mutualisée, mettre en place des liaisons cyclables entre communes.

Premier pas

Inscrire officiellement le sujet vélo en conseil communautaire.

Option ambitieuse

Obtenir un plan de circulation intercommunal/départemental voté durant le mandat.

Q12 : Prévoyez-vous de créer via la Communauté de communes des itinéraires cyclables pour relier Saint-Girons aux centres d'activités des communes limitrophes, avec aménagements continus et sécurisés, signalétiques et actions de communications ?

→ Ce que nous pouvons dire à ce sujet est que nous proposerons ce sujet pour discussion à la ComCom, car la décision ne dépend pas que de Saint-Girons.

Q13 : Envisagez-vous de réclamer à LIO l'ajout de racks à vélo sur toutes les lignes de bus du Couserans ?

→ Idem Q12

Mettre en place le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) pour les élèves de CM1/CM2 :



Permettre à tous les enfants d'apprendre à se déplacer à vélo en sécurité grâce à la généralisation du SRAV. Renforce l'autonomie et la sécurité dès le plus jeune âge.

Premier pas

Financer un cycle SRAV dans l'école.

Option ambitieuse

Organiser avec les acteurs locaux (association vélo notamment) des événements autour du vélo à l'école (ateliers de sensibilisation, balades ou voyages à vélo, remise de l'attestation SRAV par un-e élu-e, etc.).

Q14 : Prévoyez-vous de financer ou d'organiser des cycles d'apprentissages du vélo dans les écoles de la commune ?

→ Cela sera envisagé dans les assises de l'école que nous prévoyons d'organiser dans les premiers mois de notre élection.

Autres :

Q15 : Quelles autres actions prévoyez-vous afin de favoriser les mobilités actives ?

→ Mettre à l'étude : (1) recherche de solutions viables pour permettre aux vélos d'emprunter à contresens certaines rues à sens unique (2) rendre cyclable certains chemins (par exemple le bord du Salat depuis la Poste jusqu'aux Lycées du Couserans et Camel...).